

terrains avoisinants l'aéroport a paru dans un journal. Ce n'est pas assez. Il faut que le ministre réexamine sa position. Il faudrait indemniser les Herbert de la perte qu'ils ont subie. Il faut que cette façon de procéder soit révisée, de sorte qu'aucun organisme public ne puisse grever les terrains de servitudes sans en informer préalablement les propriétaires, et sans indemniser adéquatement les personnes ainsi lésées.

\* \* \*

### LE SÉNAT

ON S'OPPOSE À CE QUE LES SÉNATEURS SOIENT ÉLUS POUR NEUF ANS

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, je voudrais faire quelques observations sur le rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur la réforme du Sénat, qui a été déposé hier. Le comité réagissait au mépris compréhensible dont est victime le Sénat à l'heure actuelle. Compte tenu de l'idée que se fait la population de notre seconde chambre, le comité a recommandé que les sénateurs soient dorénavant élus. Cependant, en insistant pour que les sénateurs se voient confier un mandat de neuf ans le comité a refusé tout droit de regard sur le Sénat, selon les principes démocratiques. Les sénateurs pouvant garder leur siège pendant neuf ans, ils n'ont pas à rendre de comptes aux électeurs. Or, dans tout régime démocratique, les représentants élus doivent rendre des comptes à ceux qu'ils représentent, ce qui est impossible avec un mandat de neuf ans.

En outre, le comité a proposé que les sénateurs ne puissent pas être réélus. Ainsi, leur mandat étant long et non-renouvelable, ils ne peuvent être tenus responsables de leurs actions par leurs électeurs.

Dans tout autre pays que le nôtre, ce projet de réforme du Sénat serait considéré comme une décision rétrograde, un dur coup porté aux fondements mêmes du régime démocratique. Les Canadiens ne doivent pas laisser le dégoût que leur inspire cette institution décadente qu'est le Sénat à l'heure actuelle, leur faire accepter l'inacceptable.

\* \* \*

### LA BANQUE DU CANADA

LE PROJET DE SUBSTITUER LE COTON AMÉRICAIN AU LIN CANADIEN DANS LA FABRICATION DU PAPIER-MONNAIE

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Monsieur le Président, la relance de l'économie constitue un objectif valable. Dans le cadre de cette relance, il est essentiel de stimuler davantage les investissements de façon à créer plus d'emplois, mais il l'est également de préserver les emplois qui existent déjà. Les ministères du gouvernement et les sociétés de la Couronne devraient être les premiers à préserver les emplois des Canadiens.

Cela fait des années que la Banque du Canada se sert de fibres de lin dans la fabrication de notre papier-monnaie, mais voici qu'elle veut remplacer les fibres de lin par des résidus du coton. La paille et les fibres de lin existent au Canada où elles

sont récoltées et traitées par les fabricants de papier fin. Ce n'est pas parce que la compagnie Domtar ferme graduellement son usine de décortication dans l'ouest du Canada que la Banque du Canada doit abandonner le lin pour le coton américain.

Le papier-monnaie canadien est de meilleure qualité que le papier-monnaie américain, qui est fait entièrement de fibres de coton. Les fibres de lin assurent une qualité supérieure. Les fabricants canadiens de papier-monnaie devraient absolument continuer d'employer des matières premières canadiennes dans toute la mesure du possible.

Le lin est cultivé au Canada par des Canadiens; le coton est cultivé aux États-Unis par des Américains. Je prie le gouvernement canadien d'insister pour que la Banque du Canada continue d'employer le lin dans la fabrication de notre papier-monnaie.

• (1415)

La création de nouveaux emplois et le maintien des emplois que nous avons déjà jouent un rôle important dans la relance de notre économie.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ÉCONOMIE

LE REcul DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN NOVEMBRE

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Je voudrais parler du rapport publié hier dans lequel Statistique Canada révèle que le produit intérieur brut a accusé un recul en novembre. Le plus inquiétant de cette constatation, c'est l'étendue du recul et la perspective que laisse entrevoir Statistique Canada que le ralentissement va se prolonger en 1984. Je voudrais savoir ce que fait le ministre devant cette situation. Est-il inquiet? Va-t-il réviser ses prévisions économiques dont l'optimisme se révèle chaque semaine de moins en moins conforme à la réalité? Que compte-t-il faire pour renverser la situation qui nous mène inévitablement vers une aggravation du problème déjà aigu du chômage?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député n'ignore pas que je suis à préparer un budget que j'espère présenter le 15 février. A cette fin, j'étudie, évidemment, les chiffres les plus récents au sujet de l'économie canadienne. Je serai en mesure à ce moment-là d'émettre des opinions sur les prévisions économiques pour 1984. Je rappelle à mon collègue que dans le passé chaque période de relance, que ce soit au Canada ou aux États-Unis, a été marquée par un démarrage très rapide suivi d'un rythme de croissance plus lent.

La seule prévision que je puisse communiquer à mon collègue, c'est que je prévois que 1984 sera une année de croissance très ferme. Je l'invite à attendre que le budget lui fournisse des chiffres plus précis.